

215C0127

FR0010307322-OP030-AS15

26 janvier 2015

- Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.
- Reprise de la cotation des actions de la société.

HOMAIR VACANCES

(Alternext)

- 1 - Le 22 janvier 2015, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société HOMAIR VACANCES, déposée par Portzamparc Société de Bourse, agissant pour le compte de la société par actions simplifiée Homair Investissement (cf. Décision & Information 215C0111 du 22 janvier 2015).

La note d'information de la société Homair Investissement (visa n°15-028 du 22 janvier 2015) et la note en réponse de la société HOMAIR VACANCES (visa n°15-029 du 22 janvier 2015) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués diffusés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera ouverte **du 27 janvier au 9 février 2015 inclus**.

Portzamparc Société de Bourse se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de l'initiateur, des actions apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre visant la totalité des actions HOMAIR VACANCES non détenues par l'initiateur.

Euronext Paris fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

- 2 - La cotation des actions HOMAIR VACANCES sera reprise le 27 janvier 2015.